

L'actu ENVIRONNEMENT de votre territoire



Réchauffement climatique : un défi pour agir ensemble

Le « Défi énergie des citoyens pour le climat en région Centre - Val de Loire » vit sa 6^{ème} saison depuis le 1^{er} décembre 2016. Il permet à chacun d'agir de façon concrète et ludique pour diminuer ses consommations, ses factures, et réduire son impact sur l'environnement.

Sur notre territoire plusieurs foyers vont représenter leur commune ou leur quartier. Leur mission ? Réduire leur consommation d'énergie d'au moins 8% à la maison (chauffage, eau chaude, équipement domestique), uniquement en modifiant leur comportement quotidien. Certains sont déjà sensibilisés au sujet, car ils ont participé aux précédents défis. Mais pour les nouveaux inscrits, il y a du pain

sur la planche : apprendre à décrypter leurs factures d'énergie, à faire des relevés de consommation pour suivre leurs économies sur la période hivernale... galvanisés par la dynamique du groupe. « *Chacun peut économiser de l'énergie de son côté, souligne Emilie Trégouet de l'Agence locale de l'énergie d'Indre-et-Loire, mais il est plus amusant et intéressant de le faire en groupe. De cette manière, on n'est pas isolé, et l'on*

peut comparer sa consommation d'énergie à celle des autres, ou encore échanger des astuces ! » Tout au long du défi, un animateur d'équipe aura par ailleurs la mission d'apporter des connaissances pour progresser dans les économies d'énergie.

Le bilan 2015-2016

De décembre 2015 à avril 2016, l'équipe locale, baptisée « Ambwatt » et réunissant 10 foyers, a économisé 20 000 kWh, (conso en baisse de 20 % en moyenne) soit l'équivalent de la consommation annuelle de 33 réfrigérateurs de classe énergétique B. L'émission de 2,76 tonnes de CO2 a également été évitée, soit l'équivalent de 600 allers-retours Amboise-Tours en petite cylindrée récente. ■

Plus d'infos :

Retrouvez des conseils pour économiser l'énergie dans son logement sur l'espace éco-citoyen de l'ADEME
www.ademe.fr/particuliers-eco-citoyens/habitation



© Stegela / Prioriterre

⬆ Les ampoules représentent environ 12 % de la facture d'électricité des ménages.

ET AUSSI

Commander un pack d'ampoules LED gratuites*

Envie d'économiser environ 50 € sur votre facture annuelle d'électricité ?

Investissez dans un pack de 5 ampoules LED !

Dans le cadre de la loi transition énergétique pour la croissance verte, le site MesAmpoulesGratuites.fr vous permet de recevoir gratuitement ou à petit prix 5 ampoules LED et 10 supplémentaires pour un euro de plus.

(*) La subvention permettant de financer ces ampoules étant calculée en fonction de vos revenus et du nombre de personnes présentes dans votre foyer, l'organisme vous demandera d'entrer votre numéro fiscal.

Plus d'infos :

Rendez-vous sur le site
MesAmpoulesGratuites.fr





EN CHIFFRES

61 tonnes

Le tonnage estimatif de textile, linge et chaussures usagés (TLC) collectés en 2016. Ce chiffre représente une progression de 5 % par rapport à la collecte de 2015, qui était de 58 tonnes.

200 €

Le coût d'une tonne de TLC jetée dans les bacs jaunes, hors frais de collecte. Ce montant correspond au transfert et au tri des déchets par le centre de tri de Coved, à Chanceaux-près-Loches.

100 %

L'objectif de valorisation par le réemploi, le recyclage et la réutilisation que s'est donné Eco-TLC.

LE MOT

Emploi

Vos TLC sont triés en Eure-et-Loire, au centre de Favières qui emploie 80 salariés. Huit chauffeurs et une encadrante assurent la collecte dans le département d'Indre-et-Loire, soit 9 personnes dont 5 CDI. Une autre structure, Emmarel, gère le tri des TLC issus d'associations locales et emploie une vingtaine de salariés.

MODE D'EMPLOI

Textiles usagés : prenez le

On constate régulièrement dans les bacs jaunes, réservés aux emballages et papiers recyclables, la présence de textile, linge, chaussures... dont l'élimination est coûteuse. Ces articles finissent enfouis, alors qu'ils peuvent être valorisés et permettre des économies.

Deux cents euros, c'est le montant que la communauté de communes doit payer pour chaque tonne de TLC (textile, linge, chaussures) faisant l'objet d'un refus au centre de tri. Une addition qui pèse au final sur les habitants, car c'est vous qui financez le service de collecte en acquittant la taxe d'enlèvement des ordures ménagères (TEOM). Pour faciliter la collecte des TLC sur le territoire, Val d'Amboise a pourtant veillé à développer son réseau de points d'apport volontaire,

qui équipent aujourd'hui onze de ses quatorze communes. Cette initiative a permis de faire progresser la collecte des TLC de près de 70 % en 2014 et de collecter 2 kilos par habitant en 2015, ce qui rapproche nos performances de la moyenne nationale. Cependant, pour atteindre l'objectif de collecte fixé à l'horizon 2019, qui devra représenter 50 % des TLC mis sur le marché, des efforts restent à faire, comme l'explique Pascal Offre, Vice-président de Val d'Amboise dé-

La collecte des TLC permet de détourner des ordures des articles qui peuvent connaître une seconde vie

EN PRATIQUE

Vous pouvez déposer...



Vêtements propres, chaussures attachées par paires



Draps, nappes, rideaux propres...



Ceintures, sacs à main, petite maroquinerie

Les TLC souillés ou humides ne sont pas acceptés

LE RELAIS

En sacs fermés de 30 litres maximum



pli du tri !

légé à l'environnement et au développement durable, chargé des ordures ménagères : « La collecte des TLC permet de détourner du flux des ordures ménagères, dont l'élimination est coûteuse pour la collectivité, des articles qui, même passés de mode ou usagés, peuvent connaître une seconde vie. De plus cette filière s'inscrit dans une logique d'économie circulaire qui permet l'économie des matières premières, d'allonger la durée de vie des produits, de créer des emplois, du lien social, et de trouver des débouchés au recyclage. Enfin, pour notre territoire qui vient de lancer officiellement l'élaboration de son Plan climat air énergie ter-

ritorial, c'est un levier de plus pour réduire les émissions de gaz à effet de serre ! »

Les partenaires de la collecte des TLC

Val d'Amboise a conventionné avec l'éco-organisme agréé pour organiser la filière, Eco-TLC, et bénéficie de soutiens pour la communication réalisée pour promouvoir la collecte sélective. Pour la mise en place des conteneurs, la collecte, le tri, la valorisation et l'élimination des déchets des TLC, la communauté a conventionné avec Le Relais, une entreprise de l'économie sociale et solidaire membre d'Emmaüs France. Grâce à ces partena-

riats, les articles déposés dans les conteneurs prévus à cet effet sont repris et valorisés à un coût nul pour la collectivité, et donc pour les contribuables. Alors, si vous faites le tri de vos armoires, n'hésitez pas et rappez ce qui ne vous sert plus au conteneur du Relais le plus proche de chez vous ! ■

Plus d'infos :

Pour connaître le point d'apport volontaire le plus proche rendez-vous sur le site www.lafibredutri.fr/carto



Bien trier les TLC

Voici les consignes à respecter pour garantir la valorisation de vos dons :

- ➔ Usés ou juste démodés, déchirés ou troués, tous vos TLC peuvent être réutilisés ou recyclés à condition d'être propres et secs. Ne mêlez pas de pièces humides qui risqueraient de moisir et d'endommager le reste des articles.

- ➔ Attachez les chaussures par paire pour éviter qu'elles se séparent au moment du tri.
- ➔ Fermez bien le sac contenant vos articles et évitez les gros volumes (sacs de 30 litres maximum). Lors du dépôt, vérifiez que votre sac est bien tombé dans le conteneur... et ne laissez rien sur la voie publique.

LA
TENDANCE

Les vêtements d'occasion ont la cote !

Nous sommes nombreux à conserver des vêtements qui dorment dans les armoires... depuis des années, parfois encore étiquetés ! Ne les laissez plus s'entasser, donnez-les à vos proches, vendez-les sur des braderies, dans des magasins de vêtements d'occasion, sur des sites internet spécialisés. Organisez une réunion « spéciale fringues » avec des copines pour échanger vos vêtements... Ramenez-les dans les boutiques où vous les avez achetés : certaines organisent des opérations spéciales « récup' ».

QUE DEVIENNENT LES TLC QUE VOUS DÉPOSEZ ?

Séparation

➔ Chaque pièce est triée et vérifiée à la main



Recyclage

➔ Pour les articles abîmés
» filtres, feutres, isolant, rembourrage de coussins...



» matériaux secondaires qui permettront la fabrication de nouvelles matières...



Revente ou réemploi

➔ Trois articles sur cinq peuvent encore être portés



» nouveaux vêtements et chaussures en fibres recyclées...



Le saviez-vous ?

Les semelles de chaussures peuvent être recyclées en revêtement de sol synthétique pour terrain de sport !



BLOC NOTE

Paris-New-York en pédalo anti-gaspi

Après avoir traversé l'Europe à vélo en se nourrissant d'aliments mis au rebut, Jean-Baptiste Dubanchet, le Monsieur anti-gaspillage alimentaire, de la SEPANT, est parti de Paris à vélo en décembre pour rejoindre le Maroc, d'où il s'élancera pour une traversée de l'Atlantique en pédalo, début janvier 2017. Pendant cette aventure, il « carburera » aux aliments dont la DLUO est dépassée.

Plus d'infos :
lafaimdumonde2014.com

Espace info énergie

Pour bénéficier d'informations sur la rénovation énergétique, les aides financières et les économies d'énergie, rendez-vous aux permanences de l'Espace info énergie de l'Agence locale de l'énergie (ALE 37) qui se tiennent jusqu'en mars 2017 chaque 2^e mardi du mois de 9h à 12h au siège de Val d'Amboise, 9 bis rue d'Amboise, à Nazelles-Négron.

Dates programmées :

- ➔ le 10 janvier,
- ➔ le 14 février,
- ➔ le 14 mars.

Contact : ALE 37
02 47 60 90 70
contact@ale37.org

Circuit de collecte, stop aux manœuvres à risque

Le service collecte de Val d'Amboise et Suez, l'entreprise qui assure la collecte en porte-à-porte, parcourt le territoire pour éliminer les « points noirs » du circuit de collecte et proposer des solutions aux habitants concernés.

Val d'Amboise, en tant que donneur d'ordre, et Suez, l'employeur, ont l'obligation de prévenir les risques professionnels encourus par les équipages de collecte et d'améliorer leurs conditions de travail. Ce travail permanent, effectué en concertation avec les communes, passe notamment par la suppression de la collecte bilatérale et du recours à la marche arrière, qui constitue un mode de fonctionnement anormal et accidentogène (sauf en cas de manœuvre de repositionnement). Après avoir éliminé du plan de tournée les collectes bilatérales, lors du

renouvellement du marché de collecte en porte-à-porte (au 1^{er} janvier 2015), le service collecte travaille actuellement sur le terrain à supprimer toutes les manœuvres de marche arrière. Environ 50 adresses (voies sans placettes de retournement, impasses...) ont été inventoriées dans 12 communes du territoire. Les techniciens recherchent une solution adaptée à chaque situation : la résolution du problème se fait le plus souvent par le rapprochement des bacs à l'entrée de la voie le jour de la collecte, ou si besoin par l'aménagement d'un point de regroupement équipé de bacs collectifs. ■



Plus d'infos : contacter le service collecte
02 47 23 47 44
collecte@cc-valdamboise.fr

ZOOM

En 2017, on adopte le tri des déchets chimiques !

Le calendrier de collecte 2017 vous est distribué avec ce magazine, encarté sous la page de couverture.

Pour cette nouvelle année, il met en avant les déchets diffus spécifiques (DDS), une grande « famille » qui réunit les déchets de produits chimiques ménagers. Qu'il s'agisse de produits d'entretien de la maison, de bricolage et décoration, d'entretien du jardin, de la voiture, ou encore de combustibles de

chauffage, les DDS nécessitent un traitement spécifique et ne doivent pas être jetés à la poubelle car ils sont nocifs pour l'environnement, la santé, et peuvent engendrer des réactions chimiques dangereuses. Alors, triez-les et rapportez-les en déchetterie !

Si vous n'avez pas reçu votre calendrier, ou si le modèle remis n'est pas le bon, contactez le service collecte : 02 47 23 47 44
collecte@cc-valdamboise.fr



➔ Le calendrier « Communes »



➔ Le calendrier « Amboise »